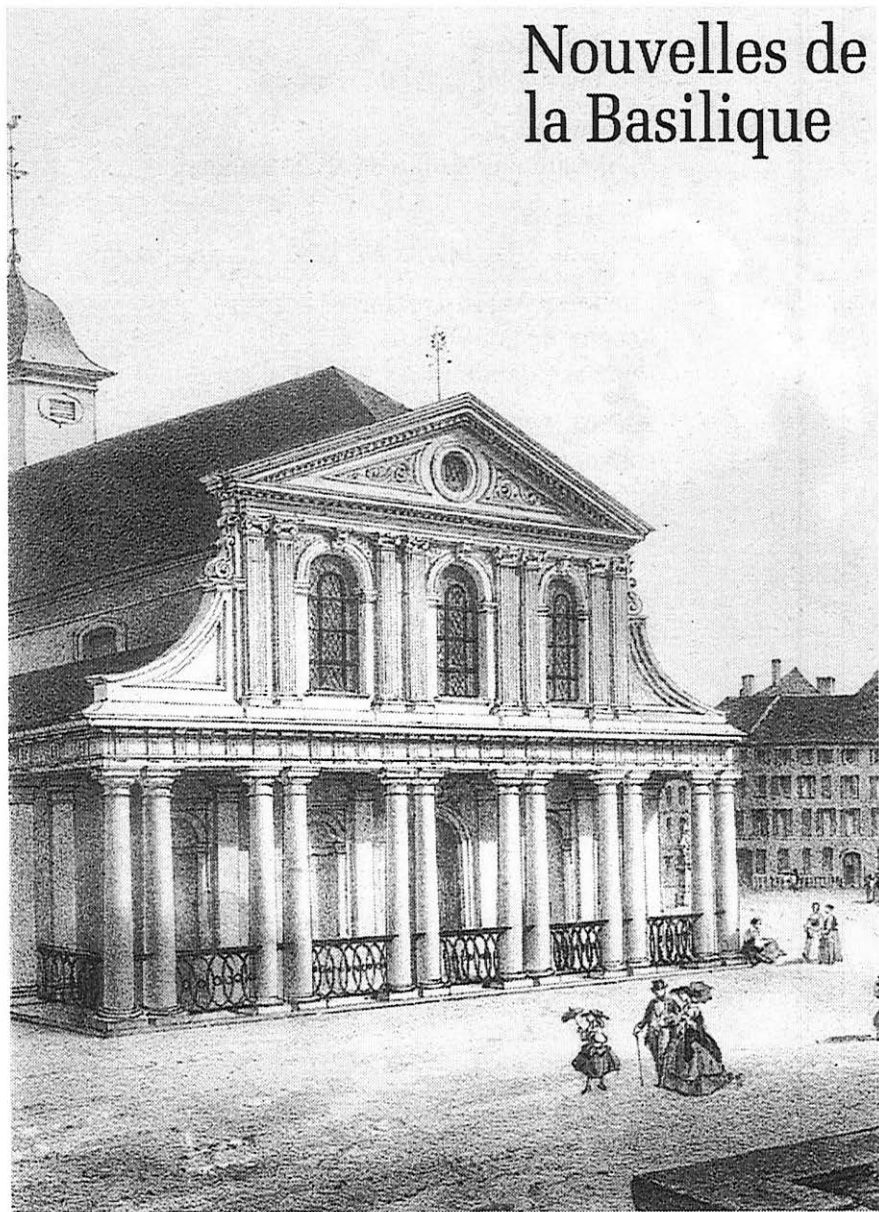


NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 15 novembre 1998

Nouvelles de la Basilique



*Conseil de Fondation
de la Basilique Notre-Dame à Fribourg*

- Président: Raphaël **Barras**
Rue des Ecoles 3, 1700 Fribourg
- Vice-président: D^r Jean **Favre**
Boulevard de Pérolles 34, 1700 Fribourg
- Trésorier: Leo **Henzen**
Route de Chamblieux 25, 1763 Granges-Paccot
- Membres: Chanoine Anton **Troxler**
Recteur de la Basilique,
Rue des Chanoines 13, 1700 Fribourg
- R. P. Christoph **Stulz**, chancelier épiscopal,
couvent des Cordeliers
Rue de Morat 6, 1700 Fribourg
- Roger **Anthonioz**
Route Fort-Saint-Jacques 11, 1700 Fribourg
- François **Betticher**
Route Joseph-Chaley 24, 1700 Fribourg
- Robert **Chappuis**
Planche-Inférieure 37, 1700 Fribourg
- Prof. Alfred A. **Schmid**
Rue du Simplon 1, 1700 Fribourg

CCP 17-6735-7

Compte de restauration UBS 320.391.04.U-260

Restauration de la Basilique: la deuxième étape est en route

Le Conseil de Fondation de la Basilique de Notre-Dame, maître de l'ouvrage, a décidé de procéder à la restauration de l'édifice par étapes, au gré des possibilités financières. C'est ainsi que la première étape, le ravalement de la façade donnant sur la rue de Morat, a été achevée avec grand succès. La deuxième étape, qui a été mise en chantier cet été, consiste en la réfection de ce qu'on appelle l'enveloppe extérieure, c'est-à-dire la toiture, la charpente, les façades latérales, à l'exception du chœur et de la sacristie. Le premier travail a consisté en l'assainissement du pourtour de l'église par le remplacement du drainage existant mais complètement écrasé et bouché.

Le crépi des façades fait l'objet d'études particulières à la demande du Service cantonal des biens culturels: faut-il maintenir le crépi actuel, qui est sale, ou bien le remplacer par un nouveau crépi? A la suite d'expertises exécutées par des spécialistes, on penche vers le maintien du crépi, qui est en bon état, quitte à le laver et, chose encore à décider, à le recouvrir d'un badigeon plus clair.

La toiture sera retenue et la charpente, qui n'est pas en mauvais état, recevra un traitement curatif. Les pièces endommagées seront remplacées. Toute la couverture sera retenue et une partie des tuiles pourra être récupérée.

La ferblanterie de la toiture sera mise à neuf. Le clocher, bien qu'il ait été restauré en 1970, nécessite quelque révision, comme d'ailleurs les cloches elles-mêmes.

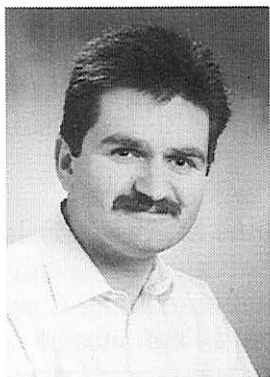
Les vitraux exigent un nettoyage et le remplacement de certains verres. Les châssis de support des vitraux doivent être remplacés. Enfin, un soin attentif sera apporté à la pierre naturelle des sou-bassements, des encadrements, des cordons, des corniches et du portail sud qui est en mauvais état.

Tels sont, en résumé, les travaux envisagés dans cette deuxième étape, et qui sont devisés à près de 3 millions de francs. Toutefois, il ressort que le coût réel, au vu des adjudications intervenues, n'atteindra probablement pas ce chiffre. Certaines personnes se sont étonnées qu'on ne commençait pas la restauration intérieure de la basilique. Il faut savoir que cette restauration interviendra dans une étape ultérieure, mais après que l'étanchéité de l'enveloppe extérieure a été réalisée.

Tout cela ne peut-être fait, chers amis et bienfaiteurs, que grâce à votre générosité. Les responsables de la basilique vous en sont très reconnaissants.

Raphaël Barras, président de la Fondation

Nos adieux



M. Léon Schultheiss, notre estimé sacristain, a fait savoir, en avril, au Conseil de Fondation qu'il aimerait quitter ses activités à Notre-Dame le 31 juillet. Il releva dans sa lettre que l'offre d'un poste à plein temps était le seul motif de sa décision. Il pouvait devenir sacristain à plein temps à l'église du Christ-Roi. Il s'y était déjà engagé. C'est à regret que le Conseil de Fondation a accepté la requête de M. Schultheiss. En ces pages, il saisit l'occasion de le remercier de tout cœur de son activité chez nous.

Léon Schultheiss a rempli les fonctions de sacristain à la Basilique Notre-Dame depuis l'année 1976. Son cahier des charges présentait le côté matériel de son service. Pour décrire les devoirs liés à sa charge, il lui fallait deux pages à la machine. Léon dépassa ces exigences prioritaires. Il découvrit les dimensions profondes de son engagement. Je n'exagère en rien si j'écris qu'il voyait en sa profession un moyen d'épanouissement personnel et d'apostolat. Il accomplit ses tâches dans un esprit comparable à celui des portiers, lecteurs et acolytes des premiers siècles de l'histoire de l'Eglise. Etant mandaté à distribuer la Sainte Communion, il accomplit pleinement son service liturgique par diverses interventions. Il faut relever aussi son engagement dans la Congrégation. L'activité de Léon vint du fond de son cœur.

Après le décès de mon prédécesseur, Mgr Pierre Späni, Léon organisait la pastorale à la Basilique Notre-Dame avec l'aide de remplaçants, de façon que rien ne s'est perdu. Il remit au nouveau recteur en cette Basilique un lieu de spiritualité mariale orientée vers Jésus-Christ. Son service a été remarqué même hors des adeptes de

Notre-Dame. La Télévision de la Suisse romande a découvert là un ministère laïque particulier. Elle réalisa l'émission: «Un mage dans sa basilique». – Un mage venu de l'Orient serait-il resté là? Dans un dialogue enthousiaste Léon présenta alors la basilique à un reporter. Il révéla pourquoi il aimait son métier. Il cita quelques motifs d'agir de cette façon-là. Les sentiments humains étant exprimés, Léon fit un moment de silence et ajouta: «Et puis ensuite cette église.»

Maintenant le «mage» a tout de même continué sa route. De la basilique dédiée à Marie, il est allé au Christ-Roi. Il a quitté l'église où l'on cherche à soigner surtout la spiritualité mariale, il est allé dans une église paroissiale où tous se vouent à l'annonce de la Parole de Dieu, à la diaconie (au service du prochain), à la formation de la communauté et à la liturgie, tâches qui exigent une profonde spiritualité. Léon est là dans un champ d'action très intéressant qui exige bien des efforts. La prière des fidèles qui se rassemblent à la Basilique Notre-Dame l'y accompagnera.

Chanoine A. Troxler, recteur

Une «BASILIQUE» – quel est le sens de ce titre?

Le 18 mai 1932, le Pape Pie XI a donné le titre de *Basilique mineure* à l'église Notre-Dame de Fribourg. Le 22 mai, il l'a confirmé par un bref. Cette promotion donnait suite à une requête de la Congrégation mariale fondée par saint Pierre-Canisius en 1581/82. Le 350^e anniversaire de cette Congrégation offrait une occasion favorable pour répondre à cette demande.

Que dit ce titre, quel est son origine et quels privilèges sont liés à cette concession?

L'adjectif grec «basilikós» a trouvé sa place dans la langue latine en tant que mot d'emprunt. Originellement il désignait un local réservé aux fonctions du souverain; οίκος βασιλικός, par exemple désigne le portique royal, lieu des audiences et du tribunal. Les avis divergent au sujet de la provenance du mot. A Rome l'architecture des basiliques était présente déjà au temps de la République. La *Basilica Porcia* construite en 184 av. J.-C. au Forum en est l'exemple le plus ancien. Les grandes basiliques romaines la suivaient au cours du premier siècle avant Jésus-Christ. Elles servaient de modèle aux constructions postérieures, avant tout la *Basilica Julia* édiflée par Jules César dont on peut visiter, aujourd'hui encore, les restes impressionnants du côté sud du Forum Romanum: il s'agit d'un bâtiment oblong comportant cinq nefs, celle du milieu étant surélevée, les collatéraux ayant été couverts en appentis, pendant que la nef centrale avait un toit en bâtière.

Les basiliques étaient ouvertes au public: s'y tinrent des réunions, le marché, le tribunal et la bourse. La grande basilique du palais impérial des Flaviens au Palatin servait de salle du trône et d'audiences. Conformément à cet exemple, on érigea des statues ou des

bustes de l'empereur divinisé dans les basiliques provinciales romaines, ceci dans l'axe de la nef et souvent dans une niche semi-circulaire. En ces basiliques nous trouvons donc la forme primitive de l'église chrétienne dans laquelle habituellement le chœur, réservé à l'autel et au presbytérium, était séparé par un arc triomphal de l'emplacement des fidèles. Le mobilier habituel du lieu sacré d'une basilique au IV^e siècle consistait de l'autel se trouvant dans un espace libre entouré en demi-cercle par l'abside, des bancs tournés vers l'autel réservés aux clercs et, tourné vers les fidèles, de l'ambon remplacé plus tard par la chaire.

Lorsque l'édit de Milan de Constantin le Grand, en 313, permit aux chrétiens de construire des églises représentatives, en suivant l'exemple de l'empereur, vint le temps de constructions gigantesques; leur plan suivait l'exemple des basiliques profanes. A Rome même nous trouvons cinq grandes églises édifiées selon les règles de cet art. Il s'agit de *S. Giovanni in Laterano*, «mère et chef de toutes les églises et du monde». C'est l'église qui détient le plus haut rang des églises catholiques. C'est la cathédrale de Rome, le siège épiscopal du Pape. Suivent les deux églises principales, celles des «princes des Apôtres» *saint Pierre* et *saint Paul*: Saint-Pierre au Vatican et Saint-Paul hors les murs, hors du rempart d'Aurélien, construite en 324 au lieu même où l'Apôtre des peuples a été enseveli après son exécution. *Sainte-Marie Majeure* se trouve au centre-ville; elle est la plus grande et la plus importante des 80 églises de Rome dédiées à la Sainte Vierge. En cinquième lieu il faut citer *S. Lorenzo* également hors les murs, dédiée à saint Laurent. Elle est aussi appuyée sur une fondation constantinienne. Au VIII^e siècle elle a été jointe à une église de la Sainte Vierge Marie. Voilà donc cinq églises appelées *Basiliques patriarcales*. Depuis toujours, elles dépendent immédiatement du Pape. Elles sont dotées dans leur abside non seulement d'un trône du Pape, mais aussi d'un autel papal où la Messe est célébrée face au peuple. Cette disposition a été remise en vigueur et généralisée par le Concile Vatican II pour toutes les églises catholiques du

monde. Le rang de ces églises est en outre marqué par un autre signe: par une porte latérale, la *Porta Sancta*, qui est ouverte seulement durant une Année sainte. Cette coutume est signalée pour la première fois en 1423 à la Basilique du Latran.

Durant des centaines la visite des cinq Basiliques patriarcales était obligatoire pour tous les pèlerins à Rome; en général on devait y ajouter la visite de la Basilique *S. Croce in Gerusalemme* et de *S. Sebastiano*.

Le rang de basilique majeure n'a été attribué, par la suite, que très rarement et uniquement à des églises très importantes. Mais il y a une autre et deuxième catégorie de basiliques, celle des *Basilicae minores*. A Rome ce titre a été conféré à un plus grand nombre d'églises importantes. Plus tard il fut accordé aussi à certaines églises d'Italie, voire du monde entier. Il s'agit d'un privilège donné à certains édifices sacrés, surtout à quelques cathédrales et à des églises de pèlerinages. Le nombre des basiliques mineures a augmenté, dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Notre église Notre-Dame n'est pas seule en Suisse à porter ce titre: il y a, entre autres, l'église de l'Abbaye de Saint-Maurice au Valais, l'église catholique principale de Notre-Dame à Genève, l'église de Kreuzlingen en Thurgovie qui appartenait autrefois aux chanoines de Saint-Augustin et récemment Notre-Dame de Lausanne (au Valentin). Parmi les églises de pèlerinages relevons celles de Lourdes, de Fatima, d'Altötting, Mariazell, Çzenstochowa et Einsiedeln.

L'élévation au rang de basilique mineure est, pour l'église en question surtout de valeur symbolique. Traditionnellement on reconnaissait la distinction d'une basilique à deux insignes qui se trouvaient dans les deux catégories de basiliques: le *Conopeum* et le *Tintinnabulum*. On les exposait dans l'église à un emplacement particulier. Le *Conopeum* (en italien Padiglione) est une sorte de parasol fabriqué de soie rouge et jaune. Le *Tintinnabulum* est une clochette montée sur une perche. La Basilique Notre-Dame

possède ces deux insignes, mais on ne les utilise plus depuis la réforme liturgique de Vatican II.

La supplique qui, en 1932, a obtenu pour Notre-Dame de Fribourg le statut privilégié était avant tout motivée par l'ancienneté de l'église (première église de Fribourg), par un soin spécial de la spiritualité mariale et l'existence de la Congrégation fondée par saint Pierre Canisius. Elle était signée par M. Ferdinand Rüegg, M. Léon Richoz, M^{me} Jeanne Comte-Trincano et M^{me} Sophie Guisolan. Toute la ville a fêté le jubilé de la Congrégation et la promotion de l'église au rang de basilique en une forme qui actuellement serait impossible. Des processions traversaient toute la ville.

Ce qui reste est encore aujourd'hui est la vénération de la Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, Mère de Jésus, honorée par Jésus lui-même. Encore aujourd'hui, Marie peut servir de modèle pour approfondir la Foi et notre appartenance à Jésus, de modèle aussi pour l'édification de l'Eglise.

Chanoine A. Troxler, recteur

La Croix-urne de scrutin de la Congrégation des Bourgeois

Le trésor de la Basilique Notre-Dame possède un très rare témoin du mode de scrutin qui était en usage à Fribourg sous l'Ancien Régime. A première vue, il ne s'agit que d'une croix en bois noir avec des appliques en argent (fig. 1), mais en réalité le socle abrite une petite urne à trois compartiments (fig. 2). Comme les urnes civiles fribourgeoises de ce type, dit de ballottage, n'ont malheureusement pas été conservées, celle de la Congrégation des Bourgeois de Notre-Dame est un document historique de première importance.

En 1627, le Conseil des Deux-Cents de Fribourg institua «de jure» le régime patricien, qui allait durer jusqu'en 1798 et revivre pour un temps de 1815 à 1830. Tel un signe avant-coureur, le système électoral de la «blinde Wahl» ou du «sort aveugle» fut introduit en 1625. Au moment de l'élection, les candidats à une charge officielle, préalablement triés sur le volet, se voyaient attribuer l'un des compartiments de l'urne. Puis, sans savoir à qui revenait tel ou tel compartiment, les conseillers y déposaient leur ballote, ou boulette comme on disait à Fribourg. Le candidat qui par hasard obtenait le plus de suffrages était donc élu. Provenant de Venise et adopté par plusieurs républiques de la Suisse (Berne par exemple), ce mode de scrutin était censé éviter les intrigues et les tentatives de corruption ou de pression. A l'époque où le pouvoir civil était dit de droit divin, les tenants de ce système électoral pouvaient prétendre qu'il était l'expression du choix de Dieu.

A Fribourg, la plupart des élections se déroulèrent selon ce mode dès le XVII^e siècle. De proche en proche, le patriciat, qui l'avait adopté pour l'exercice du pouvoir suprême, l'introduisit dans les confréries laïques et dans les communautés religieuses. C'est ainsi



Fig. 1

que les membres des Congrégations mariales des Bourgeois et des Bourgeoises, fondées à Notre-Dame par Pierre Canisius à la fin du XVI^e siècle, éalisaient le préfet, ses assistants, le secrétaire, voire le conseil.

Peu après la chute de l'Ancien Régime, le préfet Nicolas Lossing, qui n'était pas issu d'une ancienne famille patricienne, commanda en 1808 une nouvelle croix-urne de scrutin à l'orfèvre Philippe Blicklé et au menuisier Bendeli, qui habitaient tous deux le quartier de l'Auge. Ces artisans semblent avoir pris pour modèle l'urne du Chapitre du couvent des Augustins, dont ils étaient les voisins. C'est justement l'emploi de ce modèle qui explique le caractère hétérogène de la croix de Notre-Dame: la mouluration et le décor du socle sont de style maniériste tardif, tout comme le modèle; les reliefs en argent du Christ en croix, de saint Jean et de la Vierge sont des copies exactes de ceux de l'urne des Augustins; en

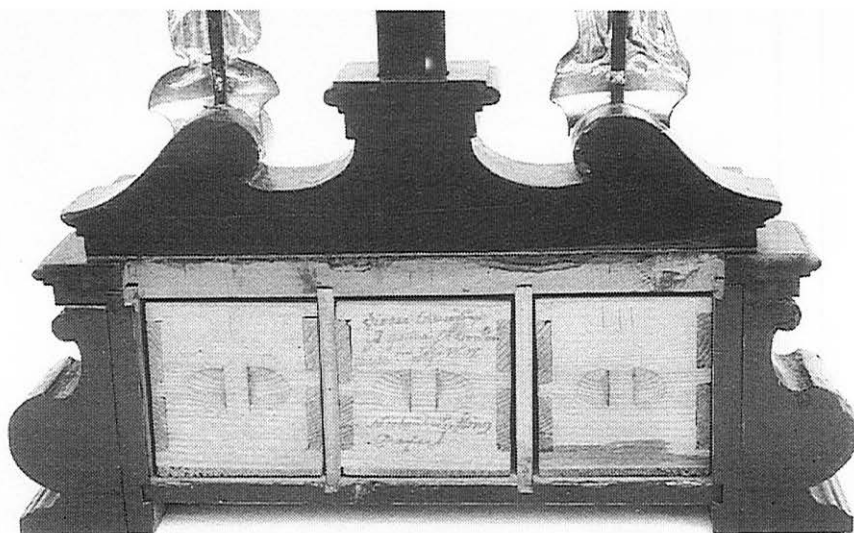


Fig. 2

revanche, les trilobes des bras de la croix et les extrémités de la plaquette ornant le socle sont tout à fait caractéristiques du style néo-classique de l'orfèvre Philippe Blicklé. Si le relief de cette plaquette s'inspire d'une gravure de la Déposition Borghèse de Raphaël, le Christ, lui, est une reprise du fameux crucifix d'ivoire dit de Charles Quint.

Au-dessous des personnages du Calvaire, se trouvent trois petits balustres fendus, où l'on glissait des billets pliés, portant le nom des candidats, et juste devant, trois petits vases sans fond, où tombaient les boulettes. Correspondant à ce dispositif, trois tiroirs numérotés, placés dans le sol, étaient accessibles du revers. Comme de juste, le préfet Lossing, commanditaire, inscrivit son nom sur celui du milieu.

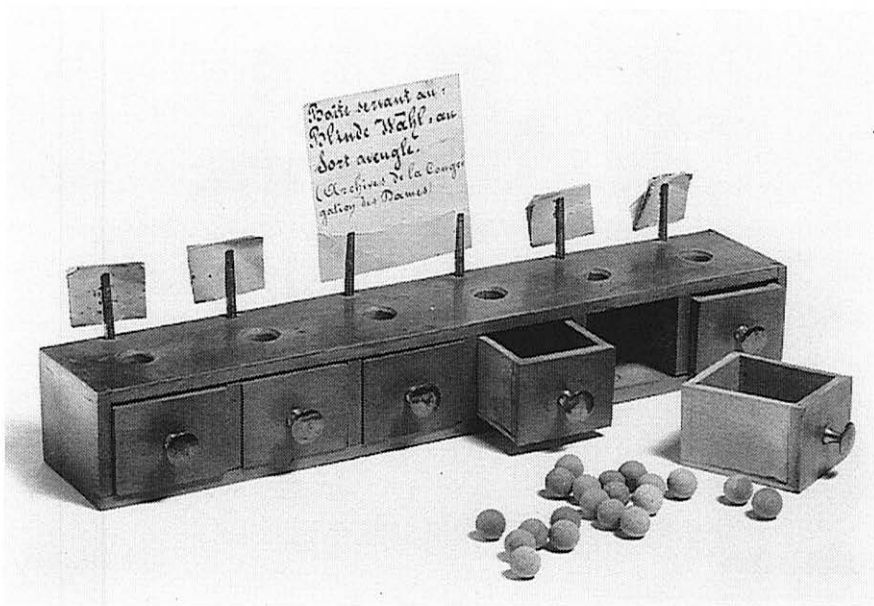


Fig. 3

Elle aussi conservée, l'urne de scrutin de la Congrégation des Bourgeoises n'a aucun intérêt artistique (fig. 3). Conçue comme une simple boîte à tiroirs, elle a pourtant le mérite de montrer plus clairement la fonction de l'objet. En outre, sa datation extrêmement tardive – les années 1930 ou 1940 – prouvent qu'à cette époque-là certaines femmes laïques jouissaient déjà du droit de vote et d'éligibilité, mais dans un cercle très restreint et selon un mode de scrutin désuet et antidémocratique!

Ivan Andrey

Fig. 1 Croix-urne de scrutin de la Congrégation des Bourgeois de Notre-Dame, par l'orfèvre Philippe Blicklé et le menuisier Bendeli, de Fribourg, 1808, figures et appliques en argent, croix en bois vernie en noir, hauteur 68 cm.

Fig. 2 Les trois tiroirs de l'urne, ménagée dans le socle de la croix.

Fig. 3 L'urne de scrutin de la Congrégation des Bourgeoises de Notre-Dame, années 1930–1940, bois, longueur 36 cm.

Rédaction: Prof. Alfred A. Schmid, Fribourg.

Nous remercions M. Ivan Andrey, licencié ès lettres, du Recensement du patrinoiné religieux du canton de Fribourg, pour son aimable collaboration.

Les photographies pp. 12, 13 et 14 ont été gracieusement mises à notre disposition par le Service des Biens culturels du canton de Fribourg.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

